



La pauvreté des personnes âgées en Suisse

Plus actuel que jamais, ce sujet reste tabou.

La consultation sociale dans le canton de Fribourg

Les consultations portant sur des situations de détresse financière ne sont que la pointe de l'iceberg.

Le rôle de la Confédération

Ce que la Confédération fait pour combattre la pauvreté des personnes âgées.



La pauvreté des personnes âgées reste un tabou

« La pauvreté touche 5000 personnes âgées de plus chaque année » : le 1^{er} octobre dernier, Pro Senectute Suisse a tiré la sonnette d'alarme pour faire réagir la population. Tout à fait conscients de la situation, les

milieux spécialisés et le monde politique rappellent que ces données concernent des bénéficiaires de prestations complémentaires et non des personnes « pauvres » au sens strict du terme. Certes, du seul point de vue des chiffres, tel est le cas. Mais, à y regarder de plus près, nous constatons qu'il s'agit avant tout de destins individuels, de personnes qui ne sont (financièrement) plus en mesure de mener une vie digne et indépendante. Elles se retrouvent donc tributaires de l'État et de la solidarité de leurs semblables.

Les assistantes sociales et assistants sociaux de Pro Senectute rencontrent chaque année des milliers de personnes qui vivent cette pauvreté au quotidien. En constante augmentation, ce besoin place les organisations de Pro Senectute face à des défis financiers majeurs. Actuellement, seuls 73 % des coûts de consultation sont couverts par la Confédération, les cantons et les communes, les organisations devant financer elles-mêmes le reste. Si cette évolution se confirme, Pro Senectute sera confrontée à un déficit de financement toujours plus important. Nous devons poser les bons jalons, dans l'esprit d'une organisation de services en phase avec son temps et chargée d'une mission sociale. En interne tout d'abord, en optimisant les processus, en relevant les défis du marché et en créant de nouvelles sources de revenus, que nous pourrons ensuite investir dans le travail social. Ensuite, nous devons dialoguer avec les milieux politiques et les bailleurs de fonds publics, afin de trouver ensemble des solutions. Enfin, nous devons continuer de sensibiliser le public, en brisant le tabou de la pauvreté des personnes âgées. Un premier pas a été fait. Il en appelle d'autres.

Béatrice Fink
Responsable Finances, Marketing & Informatique
Membre de la direction de Pro Senectute Suisse

Thème

La pauvreté des personnes âgées n'est pas une problématique marginale

Même un pays riche comme la Suisse peut voir ses personnes âgées exposées à des conditions de vie précaires, tout solide que soit le système de prévoyance vieillesse. Une étude de Pro Senectute avait tenté d'attirer l'attention sur ce phénomène en 2009. Comment la situation a-t-elle évolué depuis sa publication ?

Kurt Seifert, responsable du domaine « Recherche et travail de base » chez Pro Senectute Suisse

Après l'éclatement de la crise économique et financière mondiale, Gerhard Schwarz, qui dirigeait encore la rédaction économique de la *Neue Zürcher Zeitung*, avait tiré la sonnette d'alarme : à ses yeux, on se laisse aveugler par une croyance en le maintien inébranlable d'une certaine qualité de vie jusqu'à un âge très avancé. Même le capital de prévoyance vieillesse risque de s'évaporer dans le « tourbillon des marchés financiers », pour reprendre le titre d'un livre sur les caisses de pensions suisses, dont le propos est toujours d'actualité (*Im Strudel der Finanzmärkte : Pensionskassen in der Schweiz* ; en allemand uniquement).

Au cours de la crise financière mondiale, quelques pays européens se sont retrouvés dans une situation extrêmement fâcheuse, avec des conséquences parfois dramatiques pour les retraités, justement. Dès lors, point besoin d'être un prophète pour prédire une réapparition du spectre de la pauvreté des personnes âgées : il hante déjà de nouveau nos contrées !

Un système lacunaire

Jusqu'ici, la Suisse, qui affiche une stabilité remarquable, n'a pas subi de changements radicaux. Par conséquent, la pauvreté des personnes âgées semble être une problématique sur laquelle on aurait tort de s'attarder. Après tout, le système des prestations complémentaires (PC), bientôt vieux d'un demi-siècle, est là pour empêcher l'apparition même de cette pauvreté. Toutefois, ce système présente des lacunes, notamment dans la prise en charge des frais de loyer.

Ce point faible occupe une position centrale dans une étude publiée par Pro Senectute en 2009 : « Vivre avec peu de moyens. La pauvreté des personnes âgées en Suisse ». L'une des conclusions de ce document était la suivante : en matière de loyer, les montants maximaux pris en charge dans la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC), inchangés depuis 2001, doivent enfin être relevés. En effet, depuis lors, les loyers ont augmenté de 18 % en moyenne. Ce n'est qu'au prin-



Avec l'aide financière individuelle, Pro Senectute soutient des personnes en âge AVS qui se trouvent en situation de détresse financière.

Un soutien aux personnes dans le besoin

De nombreux frais de santé ne sont pas pris en charge par les prestations complémentaires. Il revient aux cantons de déterminer ce qui rentre dans ces frais, en particulier en matière d'achat de moyens auxiliaires. Si ces frais ne sont pas pris en charge, il est possible de déposer auprès de Pro Senectute une demande d'aide financière individuelle (AFI). Le financement de cette aide est assuré par des subventions de la Confédération, d'une valeur maximale de 16,5 millions de francs par an. En 2013, quelque 10 000 personnes ont bénéficié d'une AFI pour la somme totale de 14,6 millions de francs environ. Un tiers de cette somme a permis de couvrir des frais de santé et des moyens auxiliaires. Une part encore plus importante de celle-ci (42 %) a servi à prendre en charge des frais liés à l'habitat. En outre, en 2013, Pro Senectute a soutenu des personnes âgées dans le besoin à hauteur de 2,2 millions de francs, par le biais d'autres fonds et de ressources financières propres à la fondation.

temps 2014 que le Conseil fédéral a réagi au problème en mettant en consultation une proposition prévoyant l'adaptation des loyers maximaux.

La charge des impôts

Les obligations fiscales constituent souvent une grande charge dans le budget des retraités à faibles revenus. D'après les observations des assistants sociaux employés dans les bureaux de consultation de Pro Senectute, elles sont le principal mécanisme déclencheur de la pauvreté des personnes âgées : les revenus suffisent tout juste à couvrir les dépenses courantes, mais permettent assez rarement de constituer des réserves pour payer les impôts. Or, selon les législations fiscales cantonales, la charge fiscale pesant sur les personnes à bas revenus varie fortement. L'étude « Vivre avec peu de moyens » proposait d'exonérer totalement d'impôts le minimum vital.

Le conseil de fondation de Pro Senectute Suisse ainsi que différentes organisations cantonales de Pro Senectute ont lancé plusieurs initiatives dans ce sens, malheureusement restées sans effet. La demande d'exonération fiscale du minimum vital demeure d'actualité. Toutefois, cette requête entre en contradiction avec l'autonomie financière des cantons. Selon un rapport de l'Administration fédérale des contributions, le législateur fédéral devrait se contenter d'ancrer dans la loi le principe suivant lequel le minimum vital devrait être exonéré d'impôts ; la définition du minimum vital et la mise en œuvre concrète de ce principe seraient du ressort des cantons. L'adoption d'une telle disposition dans la loi fédérale n'apporterait rien de nouveau.

Toujours plus de personnes sollicitant des conseils

L'étude de Pro Senectute présentait d'autres propositions susceptibles d'apporter une contribution intelligente à la lutte contre la pauvreté des personnes âgées. Ainsi, il serait par exemple envisageable de faciliter l'accès au système des prestations complémentaires en calculant le droit aux prestations sur la base d'une comparaison avec les données fiscales. De cette façon, le nombre de personnes ne percevant aucune PC alors qu'elles y auraient droit diminuerait fortement. Malheureusement, aucune démarche en ce sens n'a encore été entreprise.

Depuis la publication de cette étude, Pro Senectute elle-même s'est penchée plus assidûment sur la problématique de la pauvreté des personnes âgées. Cette démarche a également été motivée par l'augmentation des personnes sollicitant les services de consultation sociale de Pro Senectute en raison de problèmes ou de questionnements d'ordre financier. Cette évolution met en évidence le fait que de nombreux retraités ne roulent pas sur l'or et doivent se débrouiller avec un budget limité, souvent bien trop serré. D'après l'expérience des assistants sociaux, nombreuses sont les personnes âgées qui doivent affronter des conditions de vie précaires. La pauvreté des retraités n'est donc pas une problématique marginale, mais une réalité qui se déploie très souvent dans l'ombre et n'est pas perceptible pour le grand public. Aussi, c'est à dessein que nous avons choisi comme devise pour la collecte d'automne 2014 : « La pauvreté des personnes âgées est invisible. Nous les aidons. Aidez-les, vous aussi. »

Grâce à un système de prévoyance vieillesse solidement étayé, le temps de la pauvreté massive des personnes âgées en Suisse est désormais révolu. Nous pouvons nous en réjouir. Pourtant, nous sommes loin de la situation où tous les habitants de notre pays auraient la possibilité de vieillir dans de bonnes conditions. C'est pourquoi cet objectif demeure au cœur de l'engagement de Pro Senectute.

La consultation sociale

Permettre aux seniors de vivre dans la dignité, s'investir pour leur bien-être tout en respectant leur volonté et leur autonomie, tels sont les engagements de notre équipe sociale de Pro Senectute Fribourg.

Viviane Bérod Pinho, coordinatrice romande à Pro Senectute Suisse, a recueilli ces propos auprès de **Yvan Hess**, **Christine Landry** et **Kathlyn Utermann**, assistants sociaux à Pro Senectute Fribourg

Madame Rosemarie Dutoit* vit depuis toujours dans un petit village de la Broye fribourgeoise. Afin de compléter sa modeste rente AVS, elle perçoit des prestations complémentaires. En raison de l'emplacement isolé de son logement, elle utilise régulièrement sa voiture pour faire ses courses, se rendre chez le médecin, rencontrer ses amis ou sa famille... Malheureusement, le coût engendré par son véhicule privé grève son budget au point qu'elle envisage de déposer les plaques d'immatriculation. Mme Dutoit sait cependant que cela rendrait sa situation beaucoup plus précaire socialement, et signifierait une perte d'autonomie considérable, ce qu'elle redoute énormément. Après moult hésitations et questionnements, elle décide de surmonter ses craintes et de contacter Pro Senectute Fribourg. C'est pour elle une démarche extrêmement difficile, tant elle est honteuse d'avoir besoin de soutien. Lors de notre entretien, nous avons évalué sa situation financière et sociale. Afin de faire face aux frais occasionnés par son véhicule, et en raison des moyens limités de Mme Dutoit, une aide financière a pu lui être octroyée. Cette décision était inespérée pour elle qui se trouve soulagée de pouvoir poursuivre sa vie dans son village. Depuis cette décision, Rosemarie nous a contactés plusieurs fois pour nous remercier de nos démarches et nous dire sa reconnaissance. Elle mesure aujourd'hui à quel point il est parfois nécessaire de surmonter ses peurs pour oser demander de l'aide.

Cet exemple est emblématique des situations rencontrées lors de consultations sociales. Parfois quelques interventions brèves sont suffisantes, mais d'autres fois un accompagnement à plus long terme s'avère nécessaire. C'est le cas pour les situations plus complexes telles qu'un maintien à domicile qui touche à ses limites, un épuisement, un désengagement de la famille ou un budget qui n'ouvre juste pas un droit à des prestations complémentaires...

La consultation sociale est ouverte à tous

En qualité d'assistantes sociales et d'assistants sociaux à Pro Senectute Fribourg, nous sommes à disposition non seulement des personnes âgées elles-mêmes, mais également de leur proche, d'un membre de la famille ou d'un voisin qui pourrait s'inquiéter d'une situation précaire ou délicate. Lorsque la demande ne provient pas de la personne elle-même, nous vérifions qu'elle corresponde à sa volonté. Nous assurons la gratuité et la confidentialité de chaque consultation. En plus des démarches auprès des assurances sociales, du soutien administratif, des conseils en moyens auxiliaires, nous orientons les personnes qui le sollicitent vers d'autres services adéquats (médico-sociaux, nettoyage, réparation, visite et échanges, formations, sport etc.).



© Pro Senectute Fribourg

Brochure d'information

Contact
Pro Senectute Fribourg
Ch. de la Redoute 9
1752 Villars-sur-Glâne

Téléphone 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
www.fr.pro-senectute.ch



Chaque année, plus de 40 000 personnes s'adressent à la consultation sociale de Pro Senectute.

« La vulnérabilité des seniors qui s'adressent à la consultation sociale de Pro Senectute n'est pas seulement économique. C'est même souvent la pointe de l'iceberg ! »

La vulnérabilité, qu'est-ce que c'est vraiment ?

La vulnérabilité des seniors qui s'adressent à la consultation sociale de Pro Senectute n'est pas seulement économique. C'est même souvent la pointe de l'iceberg. Elle peut aussi être sociale, sanitaire ou psychologique. La précarité financière va souvent de pair avec une diminution des relations sociales. Nous constatons malheureusement qu'une personne ne participera pas à un cours faute de moyens pour s'offrir le café que chaque participant va boire ensuite !

Les modifications de revenus à la retraite sont parfois psychologiquement difficiles à accepter : lorsqu'une personne qui a travaillé toute sa vie doit renoncer à son logement ou à certaines activités, c'est souvent un sentiment de honte qui ronge l'estime de soi. Outre les problèmes psychiques qui peuvent survenir, cela peut avoir des répercussions sur la santé. En effet, afin de pouvoir s'acquitter de leur loyer, certain-es retraité-e-s sont dans l'obligation d'économiser sur la nourriture !

Multidimensionnelle, la vulnérabilité est une sorte de spirale, les problèmes engendrent d'autres problèmes. En effet, si Mme Dutoit n'avait pas osé appeler Pro Senectute, elle se serait probablement isolée, avec les répercussions que cela aurait pu avoir sur son moral, sa santé, son autonomie... Aussi encourageons-nous les personnes concernées ou leurs proches à nous contacter afin de pouvoir être écoutés et soutenus. Nous ne le dirons jamais assez, il ne faut pas attendre que la situation devienne ingérable pour faire le pas.

*Nom d'emprunt

« Cinq ans après »

Etude sur la pauvreté « Vivre avec peu de moyens » (2009) : la situation a-t-elle changé ? Nous avons interrogé des assistants sociaux qui avaient participé à l'étude.

PS TG : **Raimund Disch**, responsable du bureau de consultation de Kreuzlingen et responsable des affaires sociales de Diessenhofen, **Heidi Messerli**, responsable des bureaux de consultation d'Arbon et de Romanshorn, **Maria Petersen**, responsable du bureau de consultation de Frauenfeld.

Quels changements constatez-vous depuis 2009 ? Qu'est-ce qui s'est amélioré ? Qu'est-ce qui s'est dégradé ?

Les débats publics se concentrent toujours davantage sur les questions financières liées à la vieillesse : A combien s'élèvent les coûts ? Qui va devoir payer ? La connotation est clairement négative. Cette problématique pèse également sur le thème « rentes AVS et conflits intergénérationnels ». Les côtés positifs, comme le prolongement de l'espérance de vie, qui signifie, entre autres, vivre plus longtemps ou vivre mieux, sont souvent oubliés. Force est de constater, au vu de l'évolution démographique, que le nombre de consultations concernant l'aspect financier, tout particulièrement les prestations complémentaires (PC), augmente. Le nombre de demandes de PC, de bénéficiaires de PC ainsi que de PC élevées accordées pour payer les séjours en établissement médico-social prennent également l'ascenseur. Cette situation peut sembler positive pour les bénéficiaires. Toutefois, elle a pour conséquence de modifier l'utilisation des PC : celles-ci servent en effet de plus en plus à financer les séjours en établissements médico-sociaux.

Quelles sont les demandes qui ont particulièrement augmenté ? Des nouvelles problématiques sont-elles apparues ?

L'augmentation du nombre de consultations au niveau national est nette. Toujours plus de personnes du quatrième âge ont épuisé leurs réserves en 10 ou 20 ans de retraite et se trouvent tout à coup en situation de détresse financière. Le montant maximal des frais de loyer pris en charge par les PC nous a fait prendre encore davantage conscience de cette précarité. Les problématiques suivantes sont plus fréquentes ou carrément nouvelles : handicaps liés au grand âge, problèmes physiques (multimorbidité), démence, passé migratoire (+3% depuis 2009), femmes divorcées (problèmes liés à la pension alimentaire), proches aidants (couples), renonciation à la fortune (PC), spécificités géographiques (transports publics, mobilité, achats, approvisionnement en médicaments en milieu rural).

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Certes, Pro Senectute est plus sollicitée que jamais, mais ce n'est pas réjouissant pour toutes les OPS. On pourrait dire que l'on a fait « un pas en avant et deux en arrière ». Dans un contexte d'inégalité sociale, la répartition des ressources renforce l'écart entre les riches et les pauvres. Nous le vivons au quotidien, dans le cadre de la consultation. Par exemple, la circulaire de l'OFAS limite la marge de manœuvre en matière d'aides financières individuelles. Cette situation a pour conséquence d'augmenter le mécontentement et aussi la xénophobie. Voilà qui donne à réfléchir !

Où pensez-vous qu'il faut agir ?

Les mesures d'économies ne suffiront pas pour relever les défis à venir. Nous avons besoin de changements structurels et de stratégies pour créer davantage de ressources ou de nouvelles ressources (pas seulement financières). La pauvreté des personnes âgées doit être rendue plus visible !



Raimund Disch

En 2009, nous avons eu la chance et le grand plaisir de pouvoir participer, à travers un interview, à l'étude sur la pauvreté « Vivre avec peu de moyens » d'Amélie Pilgram et Kurt Seifert. A la suite de la publication de l'étude, nous avons profité de l'intérêt suscité par celle-ci pour faire participer les deux auteurs à différents événements et conférences. Il aurait d'ailleurs pu y en avoir davantage, car ce sujet avait été bien accueilli et avait donné lieu à de grandes discussions. Aujourd'hui, comme alors, une partie des assistants sociaux s'est montrée prête à répondre aux questions sur la pauvreté chez les personnes âgées. Deux assistantes sociales et responsables de bureaux de consultation, Heidi Messerli et Maria Petersen, m'ont accompagné dans cette démarche. Un grand merci pour leurs commentaires éclairés !

VEUILLEZ PASSER MAINTENANT A LA TELEVISION CABLEE NUMERIQUE.

C'EST SIMPLE ET GRATUIT.

Gilbert Gress

LA TV
NUMERIQUE
EST DEJA
CHEZ VOUS

La télévision analogique et la télévision numérique sont actuellement disponibles en parallèle. Au cours de ces 12 prochains mois, la plupart des réseaux câblés vont totalement passer à la télévision numérique et arrêter la diffusion des chaînes analogiques.

La télévision numérique a de solides atouts :

- Une qualité d'image et de son supérieure.
- Une plus grande diversité de chaînes.
- Des fonctions confortables comme la télévision en différé et des films à la demande.

Si vous ne l'avez pas encore fait : passez dès maintenant gratuitement à la télévision numérique. C'est très simple puisque la télévision numérique est déjà chez vous. Vous pouvez dès à présent recevoir les chaînes télévisées numériques par le biais de la prise du câble. Pour obtenir de plus amples informations, contactez Swisscable (tél. 031 328 27 28) ou rendez-vous sur Internet : www.votre-telereseau.ch

swisscable

**PRO
SENECTUTE**

La pauvreté des personnes âgées

La riche Suisse compte chaque année 5000 nouveaux pauvres en âge AVS. Pro Senectute Suisse tire la sonnette d'alarme dans un communiqué de presse. Comment est-ce possible et qu'est-ce que cela signifie ?

Ueli Mäder, professeur en sociologie à l'Université de Bâle et à la Haute école spécialisée de travail social (HES de la Suisse du Nord-Ouest), responsable des études postgrades en analyse des conflits – domaine de travail : inégalité sociale.

« La sécurité sociale est une question de volonté politique et de respect. »

L'an passé, 185 800 personnes âgées ont dû recourir aux prestations complémentaires (PC). Cela représente plus de 12 % de l'ensemble des personnes en âge AVS – avec une proportion élevée au Tessin, en Suisse romande, ainsi qu'à Bâle et Lucerne. Trois quarts des bénéficiaires de PC vivent seuls. Ils reçoivent en moyenne 916 francs par mois en complément de l'AVS. 38 % des retraitées et 13 % des retraités vivent principalement de l'AVS. Ces personnes n'ont pas de caisse de pension ou de troisième pilier. Elles disposent de 1170 à 2340 francs par mois. Les prestations complémentaires atténuent leur risque de pauvreté. De nombreuses personnes âgées renoncent toutefois à faire valoir leur droit. « Par fierté ou parce qu'elles éprouvent un sentiment de honte », constate Pro Senectute. Ce phénomène s'explique aussi par l'isolement et le manque d'informations.

Dans un contexte de prospérité

La pauvreté des aînés concerne avant tout celles et ceux qui ont beaucoup travaillé leur vie durant en touchant un salaire modeste. Ils sont doublement pénalisés, car ils vieillissent dans un contexte de prospérité. La Suisse compte 264 000 millionnaires. Plus de la moitié d'entre eux sont en âge AVS. En 1989, les 300 plus riches de Suisse possédaient 82 milliards de francs. En 2013, cette somme atteignait déjà 564 milliards (selon Bilan, no 24 / 29.11.2013). Malgré une richesse croissante, les moyens mis à disposition pour le social sont en baisse depuis dix ans. En 2004, les dépenses sociales représentaient 22,3 % du produit intérieur brut. Aujourd'hui, elles se situent à environ 20 %. Les rentrées, pour leur part, sont heureusement à chaque fois plus élevées de quelques millions.

Une plus grande valorisation

Les débats en cours laissent entendre qu'il n'est presque plus possible de financer les retraites. Ils omettent de relever les conséquences de « l'effet pilule » à partir de 2035, à savoir une diminution de la proportion des personnes âgées. En outre, les retraites ne sont pas un cadeau, mais le résultat d'années de cotisations. Et elles ont une haute valeur ajoutée. Les retraites génèrent de nombreuses places de travail par le biais de la consommation et des loyers. Elles sont donc financièrement rentables. Les retraites sont surtout importantes car elles promeuvent le bien-être psychique et la qualité de vie. Ce n'est pas l'argent qui manque. La sécurité sociale est plutôt une question de volonté politique et de respect. Celui qui valorise la vieillesse contribue à lutter contre la pauvreté.



Ueli Mäder



© Stephan Arnold

Stephan Arnold

C'est au secteur de l'OFAS Vieillesse, générations et société qu'il incombe, entre autres, de conclure, de suivre et de développer les contrats avec les organisations œuvrant pour la vieillesse au sens de l'art. 101^{bis} LAVS. Ce domaine, dirigé depuis 2007 par M. Stephan Arnold, est également l'organisme chargé de traiter à l'échelon national les questions liées à la pauvreté. Actuellement, il est responsable de la mise en œuvre du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014–2018.

Plateforme sur la prévoyance vieillesse 2020 : http://www.bsv.admin.ch/altersvorsorge_2020/index.html?lang=fr

Projet d'adaptation du loyer maximal pour le calcul des PC : <https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=51931>

Politique de la vieillesse au niveau fédéral (notamment soutien aux organisations d'aide aux personnes âgées selon l'art. 101^{bis} LAVS) : http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/00068/index.html?lang=fr

La pauvreté des personnes âgées en Suisse – tâches principales de la Confédération

Stephan Arnold, responsable du secteur Vieillesse, générations et société à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

De nos jours, non seulement nous vivons plus vieux, mais nous restons aussi plus longtemps en bonne santé et actifs. En outre, grâce à notre système global de sécurité sociale et à la croissance économique des dernières décennies, la situation financière des personnes âgées peut être, majoritairement, décrite comme bonne.

Les trois piliers de la prévoyance vieillesse

Alors qu'avant l'introduction de la prévoyance vieillesse obligatoire, la formule « vieux = pauvre » représentait une dangereuse réalité pour de nombreux aînés en Suisse, les personnes âgées d'aujourd'hui présentent un risque de pauvreté inférieur à la moyenne. Cela s'explique notamment par la sécurité de la prévoyance vieillesse globale basée sur le principe des trois piliers (AVS, prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle), qui garantit aux assurés, généralement aussi à l'âge de la retraite, le minimum vital. Pour maintenir le niveau des rentes, tout en assurant le financement de la prévoyance vieillesse dans un avenir proche malgré la baisse du nombre d'actifs, le Conseil fédéral présentera début 2015 un projet de réforme globale des 1^{er} et 2^e piliers au Parlement.

Faibles revenus et prestations complémentaires

Il ne faut pas croire que tous les Suisses vieillissent à l'abri des soucis financiers. Il y a en effet un nombre non négligeable de personnes âgées à bas revenus et qui ne disposent guère d'épargne personnelle. Néanmoins, seuls quelques retraités ou retraitées sont considérés comme pauvres au sens des directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale.

C'est dans ce contexte que les prestations complémentaires (PC) introduites par la Confédération en 1966 jouent un rôle essentiel. Celles-ci améliorent la situation financière là où la rente de vieillesse ordinaire et autres revenus ne couvrent pas le minimum vital. Les PC se différencient des prestations d'aide sociale par le fait qu'elle représentent un droit et n'impliquent pas d'obligation de soutien financier par des proches parents.

Dans le calcul des PC, les dépenses liées au loyer représentent un poste important. A ce sujet, le loyer maximal pris en compte dans le calcul n'a plus été adapté à l'indice des loyers depuis 2001. Le Département de l'intérieur élabore en ce moment un projet à l'attention du Parlement consistant à adapter les montants maximaux des loyers à l'évolution des prix.

Soutien aux organisations d'aide aux personnes âgées

La Confédération soutient actuellement 8 organisations œuvrant dans le domaine de la vieillesse – dont Pro Senectute – avec environ 72 millions de francs par année pour leurs prestations en faveur des personnes âgées, en particulier les plus vulnérables.

Le cinéma pose son regard sur les relations entre générations

Le festival visages prépare sa 7^e édition qui se déroulera du 6 au 14 mars 2015 à Martigny et région. Un festival unique en Suisse qui a fait découvrir 200 films rares, issus de 25 pays. L'intention se résume en un mot : prendre en considération ce qui nous concerne de près.

Olivier Tamarcaz, coordinateur romand formation et culture, Pro Senectute Suisse, et compositeur du festival visages

La beauté de l'ordinaire

Le festival visages privilégie des films d'auteur, des films de proximité, des œuvres porteuses de ce peu, de ce très peu qui change le monde : le regard de l'autre. Accent mis sur la présence au monde, l'aventure de la vie, la rêverie, comme espérance créatrice. Portraits. Histoires de vie reflétant un enjeu de commune humanité. Place première donnée à la poésie du quotidien. Invitation à entrevoir la beauté de l'ordinaire. Invitation à se déplacer dans un imaginaire nourri de réel.

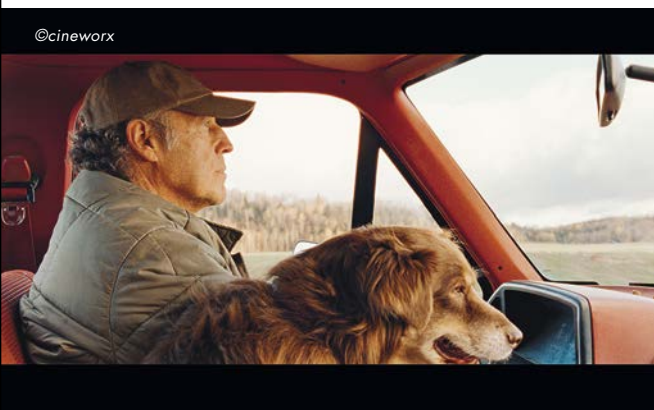
Le festival visages nomade

La 7^e édition s'écrit comme festival nomade. Une sélection de six longs métrages sera à l'affiche au cinéma de Martigny. Au cœur du Manoir de la ville, douze courts métrages, comme douze tableaux, inviteront à s'asseoir sur un banc pour partager. Sept lieux des environs de Martigny accueilleront également le festival : la HES de Sierre, l'École de Commerce de Martigny, l'hôtel Beau-Site à Chemin, la Cave de Christophe Abbet à Martigny-Bourg, la scène de Marianne Défago à Branson-Fully, la Belle Usine à Fully et le home Les Tilleuls à Monthey.

Le festival visages nomade se poursuivra entre avril et juin 2015 dans plusieurs cantons, en partenariat avec les organisations cantonales Pro Senectute. Deux films seront à l'affiche en salle de cinéma :

« Le démantèlement » de Sébastien Pilote, réalisé en 2013. Gaby (Gabriel Arcand) est propriétaire d'une ferme, située entre Montréal et Québec, dans laquelle il élève des moutons. 63 ans, divorcé, fâché avec ses frères, lâché par ses filles, il enchaîne les mêmes gestes de silence et la vie s'écoule, lente et humble, au cœur d'une nature majestueuse.

« Deux jours avec mon père », d'Anne Gonthier, réalisé en 2014. Refusant de mourir à l'hôpital, un vieil homme s'enfuit et rejoint le coin de montagne où, enfant, son grand-père l'emmenait chercher des fossiles. Le fils du vieil homme part à sa poursuite. Ils se retrouvent dans le silence dépouillé des montagnes.



Extrait du film « Le démantèlement »

Festival visages
Du 6 au 14 mars 2015
Programme : www.festivalvisages.ch
Contact : olivier.tamarcaz@pro-senectute.ch



Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse

Claudia Schuwey, Carlo Knöpfel. Lucerne : Caritas, 2014

Avec ce « Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse » Caritas énonce des faits et des chiffres qui donnent une visibilité et une compréhension de la pauvreté en Suisse. La publication porte un regard exhaustif sur la question et en transmet une vue d'ensemble. Ses définitions claires et ses représentations concrètes permettent aux milieux concernés, ainsi qu'à un large public de comprendre les mécanismes de la pauvreté et de la sécurité sociale.



Demain, vieux, pauvres et malades! Comment échapper au crash sanitaire et social

Sauveur Boukris. Paris : Les éditions du Moment, 2014

Les plus de 60 ans, qui représentent aujourd'hui 20 % de la population française, seront 33 % en 2050. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la grande précarité progresse et s'installe en France, le nombre de pauvres de plus de 60 ans a augmenté entre 2003 et 2008 de plus de 40 %. Et, plus l'on vieillit, plus les maladies chroniques se développent. Paradoxalement, nous devons faire face à une pénurie de médecins et de professionnels de santé... Il y a urgence à réagir. Nous devons créer un modèle de société où « bien vieillir » et « mieux vivre » son troisième et quatrième âge devient possible.



Alzheimer et communication non verbale

Cécile Delamarre. Paris : Dunod, 2014

La maladie d'Alzheimer ou apparentée a pour effet d'effacer progressivement les codes et les conventions nécessaires à la communication digitale, bousculant de ce fait les capacités langagières des personnes atteintes. Familles et soignants se retrouvent désespérés, incapables de communiquer avec les malades et de percevoir la personne derrière le silence des mots. Pourtant les activités du système sensorimoteur sont maintenues, renforçant dès lors la communication analogique. Par le biais de ce langage non verbal, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée communiquent et expriment encore beaucoup. Il faut savoir observer.



Tableau noir

Réalisation : Yves Yersin. Cham : Impuls, 2014

C'est un tableau noir de toutes les couleurs: une pérégrination d'une année dans l'intimité d'une école de montagne. Une classe idéale où les élèves de 6 à 12 ans s'amuse en apprenant, avec leurs succès, leurs échecs, qui appellent tant le rire que les larmes.

Les livres et films présentés sur cette page peuvent être empruntés à :

Bibliothèque de Pro Senectute

Bederstrasse 33, 8002 Zurich, Téléphone 044 283 89 81,
bibliotheque@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch/bibliotheque

Heures d'ouverture

lundi – vendredi 9 – 16 h
jeudi 9 – 18 h

Agile, puis fragile

Sur mandat de Pro Senectute Suisse, la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest / Haute école de travail social a mené une étude sur la transition entre le troisième âge, dit « actif », et le quatrième âge, marqué par une fragilité croissante. La partie théorique de cette recherche décrit un modèle qui permet de mieux comprendre cette transition. La partie empirique, elle, se concentre sur les résultats d'entretiens réalisés avec des spécialistes. La collaboratrice du projet Nadja Gasser et les deux responsables de l'étude, le prof. Carlo Knöpfel (Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest) et Kurt Seifert (Pro Senectute Suisse), présenteront les principales conclusions le 11 décembre 2014 à la bibliothèque de Pro Senectute à Zurich. Informations et inscription (en allemand uniquement) :

<http://www.bibliothek.pro-senectute.ch/de/angebot/veranstaltungen.html>

Pro Senectute attire l'attention sur la pauvreté des personnes âgées

On oublie souvent qu'en Suisse, de nombreuses personnes âgées manquent de moyens financiers pour s'assurer le minimum vital. Certes, la pauvreté de nos aînés est connue dans les milieux spécialisés et fait toujours l'objet de nouvelles études ; mais, pour différentes raisons, elle reste un sujet tabou au sein de la population.

Le 1^{er} octobre, Journée des personnes âgées, Pro Senectute a lancé une campagne de sensibilisation sur la pauvreté des personnes âgées. Le message, selon lequel la pauvreté touche 5000 personnes en âge AVS de plus chaque année, a été relayé par de nombreux médias en Suisse. Tous les médias du jour ont fait référence à Pro Senectute, qui a ainsi pu attirer l'attention sur la pauvreté des personnes âgées, généralement invisible. De nombreux articles ont également apporté le témoignage de personnes concernées sur les conséquences de la pauvreté au quotidien.

Impressum

Edition : Pro Senectute Suisse, Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich, tél. 044 283 89 89, communication@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch, parution : 4x par an

Rédaction : Simon Fischer (responsable), Sylvie Fiaux, Kurt Seifert, Dieter Sulzer
Textes : Stephan Arnold, Raimund Disch, Béatrice Fink, Yvan Hess, Christine Landry, Ueli Mäder, Heidi Messerli, Maria Petersen, Viviane Bérod Pinho, Kurt Seifert, Olivier Tamarcaz, Kathlyn Utermann

Concept et mise en page : Andrea Jaermann et Erich Zinsli

Traduction : Pro Senectute Suisse, Sophia Baltzer, Semantis Translation SA

Secrétariat romand : Pro Senectute Suisse, rue du Simplon 23, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, secretariat-romand@pro-senectute.ch

© Pro Senectute Suisse

Cette publication est imprimée sur du papier blanchi sans chlore.

ISSN 1664-3976

En coopération avec la maison d'édition Beobachter, Pro Senectute propose deux nouveaux guides (en allemand uniquement) :

«Letzte Dinge regeln»: Fürs Lebensende vorsorgen – mit Todesfällen umgehen.

De Karin von Flüe, 224 pages, broché, 3^e tirage septembre 2014, CHF 39.90
Décider soi-même jusqu'au bout : ce guide répond à toutes les questions qui se posent en lien avec la fin de vie ou un décès. Dans la première partie, l'auteure explique comment prendre ses dispositions pour la dernière étape de la vie. La deuxième partie, quant à elle, répond aux questions que se posent les proches. Le ton de l'ouvrage, à la fois objectif et sensible, facilite la réflexion sur ces questions difficiles.

«Testament, Erbschaft»: Wie Sie klare und faire Verhältnisse schaffen.

De Benno Studer, 280 pages, 16^e tirage novembre 2014, CHF 45.00
Exprimer ses volontés, être clair d'un point de vue juridique, distribuer sa fortune de son vivant ou encore être bien informé sur les questions de succession : ce guide vous présente les principaux sujets de réflexion à aborder. Il répond également aux questions suscitées par différentes personnes : personnes mariées, personnes seules, familles recomposées, propriétaires et entrepreneurs. L'auteur vous fait bénéficier de ses conseils avisés pour vous aider à régler vos questions de succession et d'héritage.

Vous pouvez commander dès à présent ces guides sur www.pro-senectute.ch/shop/ratgeber ou par téléphone au 044 283 89 89.

